



**TOUS POUR LE SPORT,
L'AGENCE POUR TOUS**

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

TOUS UNIS AUTOUR DU SPORT ET DE SES VALEURS

Créée le 24 avril 2019, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP), l'Agence nationale du Sport entend tracer la voie de la nouvelle organisation du sport français. Pour y parvenir, elle repose sur un modèle innovant où sont rassemblés tous les acteurs susceptibles de participer au développement du sport, tant pour le haut niveau que pour le sport de masse.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

- › Collège des représentants de l'État.
- › Collège des représentants du mouvement sportif (Comité national olympique et sportif français, Comité paralympique et sportif français).
- › Collège des associations représentant les collectivités territoriales (Régions de France, Assemblée des départements de France, France urbaine, Association des maires de France).
- › Collège des représentants des acteurs économiques (Mouvement des entreprises de France, Conseil social du mouvement

sportif, Union des entreprises de proximité, UNION Sport & Cycles, Confédération des petites et moyennes entreprises).

SES MISSIONS

› La haute performance

Accompagner les fédérations vers plus d'excellence dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques en plaçant la cellule athlète-entraîneurs au cœur du dispositif.

› Le développement des pratiques

Garantir une pratique du sport pour tous les publics, à tous les âges et sur tous les territoires, dans l'objectif d'augmenter le nombre de pratiquants de 3 millions de personnes d'ici 2024. Les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques et aux équipements sportifs sont privilégiées.

SES PRINCIPES D'ACTION

- › Construire un modèle partenarial entre l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et leurs groupements et les acteurs du monde économique et social.
- › Renforcer la performance sportive, notamment dans la perspective des Jeux olympiques

et paralympiques de Paris 2024. Dans cette optique, l'objectif est de mobiliser les moyens financiers, humains et organisationnels nécessaires pour des soutiens personnalisés aux sportifs et, en particulier, aux sportifs à fort potentiel olympique et paralympique, et de soutenir toutes les fédérations sportives et reconnues dont les disciplines de haut niveau.

- › Mobiliser des moyens financiers au bénéfice du développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous, notamment dans le cadre de la pratique sportive fédérée.

L'ÉDITO .3

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT EN CHIFFRES .4

DES ACTIONS SUR TOUS LES FRONTS .5

CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT .7

PLAN DE RELANCE : 135 M€ EN SOUTIEN DU SPORT FRANÇAIS .9

UN FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ DE 15 MILLIONS D'EUROS .11

L'ÉQUIPE AUX MANETTES .12

AMBITION BLEUE : POUR UNE FRANCE PERFORMANTE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 .13



L'ÉDITO

Frédéric Sanaur,
directeur général de l'Agence

L'Agence nationale du Sport est née d'une volonté commune. Celle de mettre en place une nouvelle structure qui permette d'associer l'ensemble de l'éco-système du sport. Cet univers du sport français regroupe ainsi l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et le monde économique. Dans notre ADN, nous portons les représentations nationales de tous ces acteurs. Cette association inédite est une véritable innovation organisationnelle.

L'Agence a deux piliers majeurs. Notre première ambition est de déployer une action plus impactante sur le haut niveau et la haute performance, pour pouvoir préparer du mieux possible les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Car organiser les Jeux est une chose, les réussir sportivement, en est une autre. Il faut réformer notre modèle d'organisation pour être plus performant et aller chercher les plus belles médailles, celles en or.

Pour réussir cette mission, nous devons utiliser l'ensemble des moyens dont nous disposons de manière ciblée et en mesurer l'efficacité. Pour les fédérations, les sportifs et les entraîneurs, l'action sera davantage tournée vers l'expertise et l'accompagnement de la performance que par un simple financement. Nous accompagnons le mouvement sportif dans sa structuration, sa professionnalisation et pour définir et mettre en œuvre ses propres stratégies de développement. Il ne s'agit plus d'administrer les projets sportifs mais de les manager.

Le second enjeu concerne la place du sport dans notre société. L'objectif est de gagner trois millions de pratiquants sportifs en France d'ici 2024. Notre ambition est de mettre en place une politique sportive nationale ambitieuse, concertée et suffisamment participative pour embarquer l'ensemble des acteurs du sport français. Pour atteindre ce but, l'État, les fédérations et les

collectivités territoriales forment de précieux partenaires. Avec l'accueil des Jeux en 2024, nous avons une formidable opportunité collective de mettre le sport au cœur de notre société.

L'Agence est une synthèse entre une start-up, une fédération sportive et une administration. Et nous sommes aujourd'hui à la croisée de nombreux chemins. A travers cette nouvelle façon de faire de la politique publique, le rôle de l'Agence est de permettre la construction commune des politiques sportives. C'est un lieu de dialogue, de concertation et de décision aussi bien au niveau national que territorial. Avec pour tous les acteurs du sport, la volonté de travailler ensemble et d'atteindre tant aux niveaux national et territorial, des objectifs partagés par tous.

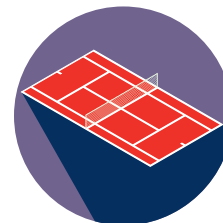
L'AGENCE NATIONALE DU SPORT EN CHIFFRES*



12
MEMBRES
FONDATEURS



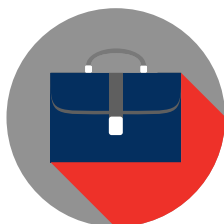
363,3 M€
DE BUDGET EN 2021
(299,9 M€ en 2020 soit environ 20% d'augmentation).
en 2020, dont
249,9 M€ pour le développement
102,7 M€ pour la haute-performance
10,7 M€ pour le fonctionnement



400
ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
FINANCÉS



18 000
ASSOCIATIONS
soutenues par l'Agence



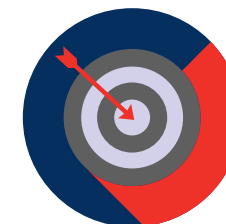
5300
EMPLOIS COFINANCÉS
Le nombre d'emplois créé sera
de **7 500** à échéance 2022
(**+1 500** en 2021 et **+ 1 000** en 2022)



2724
ATHLÈTES
accompagnés chaque mois



25 000
SUBVENTIONS
par an



3 MILLIONS
l'objectif d'augmentation du
nombre de **pratiquants**
sportifs d'ici 2024

DES ACTIONS SUR TOUS LES FRONTS

EN S'ASSOCIANT AUX DIVERS ACTEURS DU MONDE SPORTIF FRANÇAIS, L'AGENCE NATIONALE DU SPORT S'INSCRIT DANS DE MULTIPLES OPÉRATIONS AVEC TOUJOURS LA VOLONTÉ DE RESTER EN PRISE DIRECTE AVEC LA RÉALITÉ DU TERRAIN.

Impact 2024 : 1,7 MILLION D'EUROS pour soutenir 55 LAURÉATS innovants, durables et inclusifs

Lancé à la fin de l'été 2020, l'appel à projet Impact 2024, porté par l'Agence nationale du Sport, Comité National Olympique et Sportif Français, Comité Paralympique et Sportif Français, Paris 2024), a rencontré un grand succès.

Plus d'un millier de projets ont présenté des initiatives très innovantes utilisant le sport comme outil d'impact social, avec une attention particulière portée sur les publics cibles et territoires fragiles.

Cet appel à projet s'adressait à toutes les structures d'intérêt général qui utilisent le sport comme vecteur de santé, de bien-être, de réussite éducative, d'inclusion, et de développement durable. Son objectif : encourager les acteurs de terrain issus du mouvement sportif, du monde associatif et des collectivités locales à s'inscrire dans un processus d'innovation et de développement.

Chaque projet devait présenter un caractère d'intérêt général et mobiliser le sport sous toutes ses formes (sensibilisation aux valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme, activités physiques et sportives, comme outil d'impact social).

Après une étude rigoureuse aux plans local et national de chaque candidature, **55 lauréats** ont été désignés et seront accompagnés et financés, pour un budget global de **1,7 million d'euros**. Plus de 1 000 projets ont également été sélectionnés pour être inscrits au programme d'Héritage 2024.

Les lauréats » EN SAVOIR +

EnVie DE SPORT

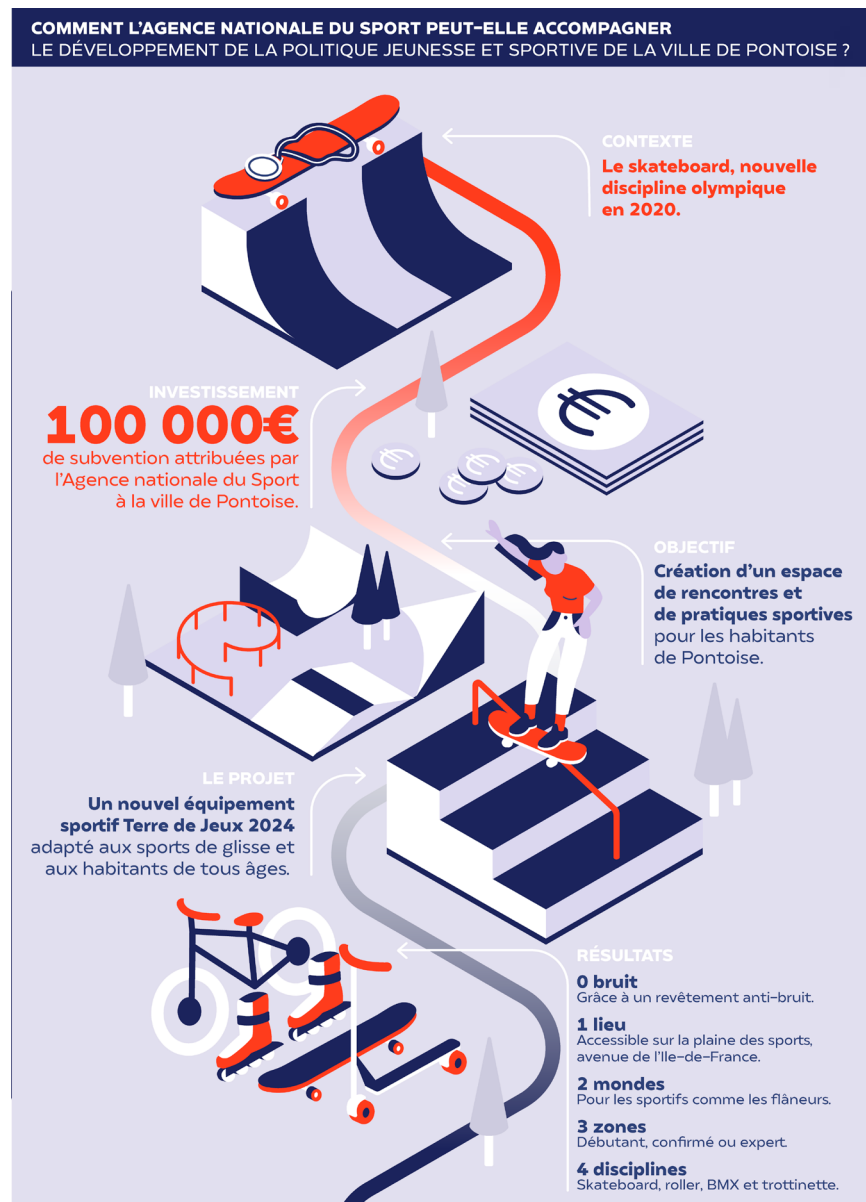
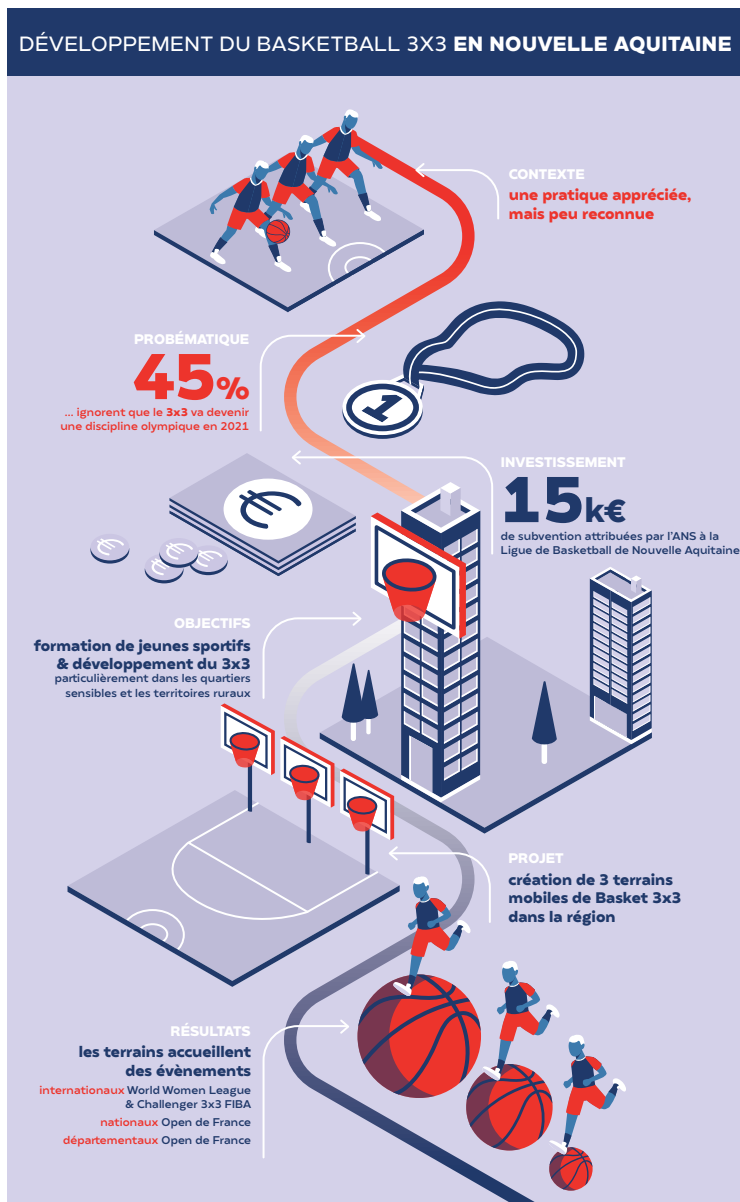
Face à la baisse de prises de licences dans les associations, clubs et fédérations consécutive à la crise sanitaire du coronavirus-covid-19, une campagne de soutien à l'activité sportive a été lancée dès la fin du mois d'août par le Ministère chargé des sports et ses partenaires, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité Paralympique et Sportif Français et l'Agence nationale du Sport. Baptisé « EnVie de sport », ce programme de communication et de relance du sport, largement mis en avant par de nombreux écrans publicitaires, encourage tous les Français, quelles que soient leurs pratiques, à reprendre le sport après la difficile période traversée au premier semestre 2020.



» EN SAVOIR +

Au-delà de la mise en place de la nouvelle orientation du sport français, tant pour la base que pour le haut niveau, **l'Agence nationale du Sport, agit également sur le terrain, au plus près des acteurs du sport.** Par son soutien financier et logistique, l'Agence encourage et

facilite la réalisation de nombreux projets. Créations d'infrastructures, développements de technologies, campagnes de communication etc., le spectre des actions menées par l'Agence est particulièrement large et s'adresse à tous les publics. *Exemples ci-dessous.*



CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT: VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE TERRITORIALE

Si l'Agence définit les stratégies pour le développement des pratiques et la Haute Performance au niveau national, les Conférences Régionales du Sport déploient ces stratégies au niveau des régions en fonction des besoins locaux.

Paru le 20 octobre 2020, le décret n°2020-1280, relatif aux Conférences Régionales du Sport et aux Conférences des Financeurs du Sport, marque le point de départ du déploiement de la nouvelle gouvernance du sport sur l'ensemble du territoire.

« Nous avons d'abord posé le cadre national qui a permis d'associer tous les membres de la gouvernance et de trouver un équilibre au quotidien, explique Frédéric Sanaur, directeur général de l'Agence nationale du Sport. **L'objectif est désormais de déployer ce modèle dans l'ensemble du territoire pour mener une politique au plus près des pratiquantes et des pratiquants.** »

Les Conférences Régionales du Sport qui seront installées dans tout le territoire au cours du premier semestre 2021, constituent un maillon essentiel de la nouvelle organisation du sport. « C'est la déclinaison territoriale du nouveau modèle de gouvernance partagée, explique Anne-Lise Quiot, conseillère en charge des territoires.

Ces Conférences Régionales du Sport vont réunir tous les acteurs concernés par le sport dans chaque région. Tous les acteurs vont pouvoir discuter et décider ensemble de l'avenir de leur territoire en matière de sport et définir leur Projet Sportif Territorial. Les territoires gagnent en autonomie, en responsabilisation et ont une meilleure lisibilité et visibilité de tout ce qui se passe sur la totalité de la région. »

Les conférences régionales du Sport quésaco

» EN SAVOIR +



Cette nouvelle gouvernance s'organise en trois étapes à partir de 2021 :

- › 1. Mise en place de la Conférence Régionale du Sport avec une mission principale : établir un diagnostic territorial de tout l'univers du sport sur la région à partir des données sociales et économiques afin d'avoir une vue d'ensemble la plus exhaustive possible des spécificités locales.
- › 2. Rédaction du Projet Sportif Territorial définissant des objectifs prioritaires au regard des éléments du diagnostic, c'est-à-dire la stratégie qui guidera son action sur les 5 ans à venir.
- › 3. Mise en place des Conférences des Financeurs du Sport qui étudieront les projets et actions à financer, en conformité avec le Projet Sportif Territorial.

Toutes les régions seront désormais dotées d'une instance identique pour porter la réflexion et les décisions locales. Grande nouveauté : le monde économique, les usagers et les organisations syndicales seront associés à cette réflexion et à cette prise de décision.

« Le Sport, ce n'est pas uniquement les services de l'État ou le Conseil régional sur un territoire, poursuit Anne-Lise Quiot. Le Sport, ce sont aussi les CREPS, l'ARS (Agence Régionale de la Santé), l'enseignement mais également tous les échelons représentatifs du mouvement sportif, des collectivités et les acteurs du monde économique. En mettant tous les acteurs autour de la table, l'objectif est aussi de trouver des co-financement possibles, utiles et intelligents pour porter les différents projets. »

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA MISE EN PLACE DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DU SPORT EN 2021

- Auvergne-Rhône-Alpes ■ le 4 février 2021 à 14h30
- Bretagne ■ 1^{er} trimestre 2021
- Centre Val de Loire ■ le 20 janvier 2021 à 14h30
- Grand Est ■ avril 2021
- Hauts-de-France ■ le 15 mars 2021 à 15h
- Ile-de-France ■ avril 2021
- Nouvelle-Aquitaine ■ février 2021
- Occitanie ■ 1^{er} trimestre 2021
- Pays-de-la-Loire ■ février 2021



Mardi 8 décembre a eu lieu le webinar de l'Agence organisé par Besport. L'objectif de ce webinar est de comprendre les enjeux et l'intérêt des Conférences Régionales du Sport. Cliquez ci-dessus pour le visionner

PLAN DE RELANCE : 135 M€ EN SOUTIEN DU SPORT FRANÇAIS

UNE MOBILISATION GÉNÉRALE AU SERVICE DU SPORT

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, durement touchée par la crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19, le gouvernement a lancé le 3 septembre 2020 un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros. Le sport fait partie intégrante de ce plan.

La mise entre parenthèses des activités sportives mais aussi l'annulation de nombreux événements ont considérablement impacté le monde du sport français. Les premières mesures d'urgence mises en place par le Gouvernement ainsi que le fonds territorial de solidarité de 15 millions d'euros déployé par l'Agence dès le mois de juin ont permis d'amortir les premiers effets négatifs. Les emplois sportifs dans les associations ou encore les aides personnalisées aux 2 724 sportifs de haut niveau accompagnés chaque mois par l'Agence, ont ainsi pu être sécurisés.

En complément de toutes les mesures déjà prises ces derniers mois, 120 millions d'euros supplémentaires pour les deux prochaines années ont été débloqués afin de soutenir le milieu sportif.

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT AUX COMMANDES

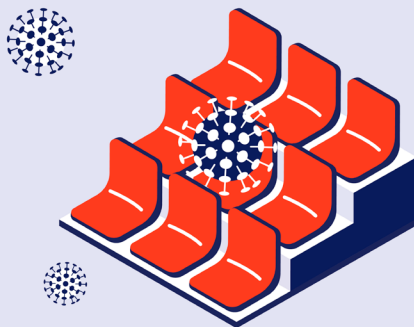
La gestion du budget du plan de relance consacré au sport français a été confiée à l'Agence nationale du Sport par le Gouvernement. *« C'est une grande marque de confiance, a confié Michel Cadot, le 16 septembre 2020, lors de son élection à la présidence de l'Agence. Je serai attentif à ce que nous soyons à la hauteur de cette confiance et que nous engagions rapidement les différentes opérations pour participer à la relance de l'économie. »*

Plusieurs axes ont ainsi été rapidement déterminés :

- › **la création d'emplois chez les jeunes** dans les associations sportives,
- › **la rénovation énergétique des équipements** (avec une moyenne d'âge de 37 ans, beaucoup d'équipements sportifs ne remplissent plus les nouvelles normes énergétiques),
- › **l'accompagnement des associations et des petites structures** les plus touchées,
- › **ou encore le développement numérique** des clubs et des fédérations sportives figurent parmi les priorités du plan de relance.

PLAN DE RELANCE COVID-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a provoqué la suspension totale des activités et événements sportifs, entraînant des répercussions précoces et durables dans tout le secteur.



INVESTISSEMENT

135 M€

Un Plan de relance de 135 M€ opéré par l'Agence Nationale du Sport.

OBJECTIFS

- Amortir les premiers effets de la crise.
- Démocratiser l'accès au sport pour tous.
- Renforcer la place du sport à l'école.
- Engager le monde sportif vers une logique de développement durable.



ASSOCIATIONS

15 M€

Pour l'accompagnement des associations sportives et petites structures les plus touchées par la crise sanitaire.



ASSOCIATIONS

50 M€

Pour la rénovation énergétique des équipements sportifs (2021-2022).

OBJECTIFS
Financer 200 équipements sportifs structurants supplémentaires.



EMPLOI

40 M€

Pour favoriser l'emploi sportif chez les jeunes (2021-2022).

OBJECTIFS
7 500 créations d'emplois, à échéance 2022.

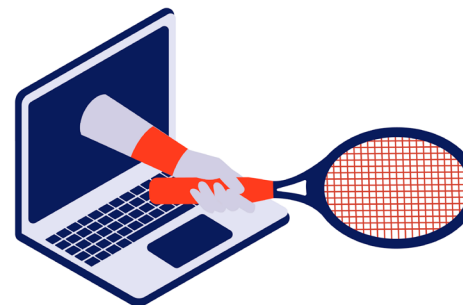


FÉDÉRATIONS & ASSOCIATIONS

30 M€

Pour renforcer l'aide aux clubs et développer la transformation numérique du sport (2021-2022).

OBJECTIFS
Soutenir 10 000 clubs sportifs supplémentaires.



#Pass'Sport

Pour favoriser la prise de licences et la relance du sport chez les jeunes.



UN FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ DE 15 MILLIONS D'EUROS

Face à la crise sanitaire et à ses impacts, l'Agence nationale du Sport et le Ministère des Sports ont décidé en juin 2020, d'accompagner les associations les plus en difficulté (12M d'euros), de renforcer l'action des fédérations dans le cadre de leurs projets sportifs fédéraux

(PSF) (1M d'euros) et de soutenir l'accession au sport de haut niveau (2M d'euros). **Ce fonds sera reconduit en 2021 et coordonné par les acteurs territoriaux du sport pour répondre au plus près aux besoins des clubs sportifs et associations de proximité.**

AGENCE NATIONALE DU SPORT & MINISTÈRE DES SPORTS
FONDS TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ 2020

CONTEXTE

1/4

de licenciés en moins lors de la rentrée sportive soit 150M€ de pertes pour les fédérations et 800M€ de pertes pour les clubs.

TERRITOIRES HAUTE PERFORMANCE

2M€

5 axes pour les Projets Performances Fédéraux :

- Organisation de stages
- Organisation de compétitions
- Financement médicale
- Optimisation de la performance
- Dépense matériels

Cibles touchées :

530 structures d'entraînements

9000 sportifs concernés

15 M€

de subventions attribuées par l'Agence nationale du Sport et le Ministère des Sports

FÉDÉRATIONS

1M€

Accompagnement des fédérations dans la mise en place de leur projet sportif fédéral.

3 sports les plus accompagnés:

1. FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL

actions **389**
enveloppe **1 300 000€**

2. FÉDÉRATION FRANÇAISE BASKETBALL

actions **226**
enveloppe **773 000€**

3. FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDBALL

actions **219**
enveloppe **737 000€**



ASSOCIATIONS

12M€

Développer la pratique sportive au plan local.

LIGUE COMITÉ RÉGIONAL

actions **215**
enveloppe **1.6M€**

COMITÉ DÉPARTEMENTAL

actions **365**
enveloppe **1.7M€**

CLUB

actions **2312**
enveloppe **7.9M€**

RÉPARTITION PAR TERRITOIRES

	NO. ACTIONS	MONTEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	245	950 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	189	540 000 €
Bretagne	123	577 000 €
Centre-Val de Loire	108	552 000 €
Grand Est	246	750 000 €
Guadeloupe	87	355 000 €
Guyane	42	271 000 €
Haut de France	161	851 000 €
Ile de France	286	1 262 000 €
Matinique	55	317 000 €
Mayotte	54	250 000 €
Nouvelle Aquitaine	248	840 000 €
Nouvelle Calédonie	97	260 000 €
Normandie	185	597 000 €
Occitanie	274	855 000 €
PACA	168	760 000 €
Pays de la Loire	190	654 000 €
Réunion	226	644 000 €
Saint Pierre et Miquelon	18	66 000 €
Sous-total 1	3055	11 250 000 €
Sous-total 2 Corse, Wallonie, Flandre, Polynésie Française		750 000 €
TOTAL 2020		12 000 000 €

L'ÉQUIPE AUX MANETTES

L'AGENCE EST UN ACTEUR OPÉRATIONNEL SUR LE TERRAIN.
ELLE A POUR VOCATION D'AGIR, DE CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE.
ELLE EST STRUCTURÉE EN 5 PÔLES ET COMPOSÉE DE 44 COLLABORATEURS.



POUR UNE FRANCE PERFORMANTE AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

Novateur à sa création dans les années 60, le modèle du sport français, parfois revisité mais jamais réellement réformé, a montré ses limites lors des deux dernières décennies. Stagnation des résultats aux Jeux olympiques, recul aux Jeux paralympiques, la France est aujourd'hui dépassée par une concurrence étrangère qui a su innover et évoluer.

L'Agence nationale du Sport a été créée afin d'améliorer le modèle existant. À travers son Pôle Haute performance, elle s'est attachée à remettre le sport français sur les rails de la réussite. Elle a l'ambition de passer d'un service normé à un service expertisé. Anticiper, concerter, partager les tâches à accomplir pour améliorer le rang de la France, voilà le sens que le pôle Haute performance souhaite donner à son action en lien avec tous.

Le projet « Ambition Bleue » est le fruit d'un long bilan de santé du haut niveau français, une séquence d'évaluation complète de tous les dispositifs concourant à agir sur les leviers de la performance. « Le Pôle Haute Performance de l'Agence nationale du Sport

travaille depuis dix-huit mois à l'élaboration d'un projet de transformation du sport de haut niveau pour engager la France dans une culture du résultat et de la performance durable à destination des JOP de Paris 2024, explique Claude Onesta, Manager général de la Haute Performance. Notre volonté : passer d'une obligation de moyen à une obligation de performance. L'amélioration des résultats du sport français passe par des transformations conséquentes de son modèle. Nous avons identifié le chemin, notre énergie et notre détermination sont mobilisées. »



LA HAUTE PERFORMANCE EN FRANCE

- / **59** FÉDÉRATIONS
bénéficiant des dispositifs haut niveau
- / **162** DISCIPLINES
reconnues de haut niveau
- / **15 000** ATHLÈTES
sur les listes ministérielles
- / **22 000** ATHLÈTES
suivis dans les PPF
- / **846** STRUCTURES
identifiées dans les PPF

LES 8 GRANDS AXES

- › **Optimiser les étapes nécessaires** à la construction du chemin vers la performance dans la structuration du sport de haut niveau
- › **Favoriser l'engagement des acteurs de haut niveau** pour construire les services spécifiques de chaque étape de ce chemin
- › **Investir pour optimiser la haute performance** et garantir le socle du haut niveau
- › **Multiplier et coordonner les financeurs** du haut niveau et préserver un budget spécifique à la haute performance
- › **Mobiliser les financeurs du service privé** pour augmenter le budget dédié à la haute performance
- › **Accélérer la transformation digitale** de tous les outils relatifs à la performance
- › **Investir sur la DATA** et en faire une priorité dans l'optimisation de la performance
- › **Explorer toutes les évolutions** dans les zones de bénéfices marginaux : Sport Scientist, DATA, accompagnement psychologique, analyse vidéo etc.

CRÉATION DU CERCLE HAUTE PERFORMANCE

Nouvelle strate dans le dispositif du haut niveau, le **CERCLE HAUTE PERFORMANCE** se veut au service de chaque athlète et entraîneur. Les athlètes réalisant des performances de niveau mondial régulièrement (médaillages probables aux JOP), et occasionnellement (médaillages possibles aux JOP) ainsi que les athlètes en devenir à potentiel exceptionnel y sont éligibles. Il est capable de produire, sans délai, les meilleurs outils pour optimiser les réalisations et améliorer les résultats. Il s'agit d'apporter à chaque athlète les services singuliers susceptibles d'améliorer sa pratique et d'influencer ses résultats. Ce suivi doit s'exercer au plus près de sa cellule de performance, là où il a installé son camp de base. C'est le passage d'un service « prêt à porter » à un service « haute couture ».

LA LISTE DES ATHLÈTES DU CERCLE HAUTE PERFORMANCE



362 athlètes intègrent la première liste du Cercle Haute Performance, créée dans le cadre du projet « Ambition Bleue ». Ils bénéficieront de moyens supplémentaires et personnalisés pour offrir à la France de meilleurs résultats, avec notamment en ligne de mire les Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

- › 362 athlètes, dont 296 olympiques et 66 paralympiques
- › 321 pour les JOP Été et 41 pour les JOP Hiver
- › 31 fédérations possèdent un ou plusieurs athlètes du CERCLE HP
- › 26 sports individuels et 5 sports collectifs

» TÉLÉCHARGEZ LA LISTE ICI

AMBITION BLEUE : LES 7 ACTIONS

- › Soutien aux athlètes – Parcours professionnel individualisé
- › Valorisation de l'encadrement – Professionnalisation et développement d'expertise
- › Soutien aux fédérations – Nouvelle relation dans les contrats performances
- › Spécificité paralympique – Structuration du parasport et professionnalisation
- › Optimisation de la performance – Les sciences du sport, bras de levier des projets de performance
- › Transformation du cadre réglementaire – Vers des règles plus agiles pour manager la Haute Performance
- › Gouvernance territoriale – Déploiement des services sur l'ensemble des territoires

LE NOUVEAU MODÈLE

STRUCTURATION DU SPORT DE HAUT NIVEAU & HAUTE PERFORMANCE PAR L'AGENCE

LE CERCLE HAUTE PERFORMANCE

- Optimisation du projet de performance de tous les acteurs susceptibles de gagner des médailles et des titres dans les disciplines olympiques et paralympiques.

HAUT NIVEAU

PRATIQUES DE HAUT NIVEAU

- Soutien des fédérations par les Contrats de Performance.
- Optimisation du projet de performance des fédérations gérant des disciplines reconnues de haut niveau.
- Accompagnement socio-professionnel des SHN non admis en secteur HP.

ACCÈS HAUT NIVEAU

PRATIQUES COMPÉTITIVES INITIALES

- Soutien aux structures du PPF contribuant au renouvellement des élites.
- Structuration de la pratique de haut niveau régional.
- Soutien et formation des meilleurs athlètes de niveau régional.
- Pratique compétitive initiale des clubs.
- Opération détection de jeunes talents.
- Accompagnement des structures pré-filières de haut niveau.

/ CONTACT COMMUNICATION & PARTENARIAT

André Jaffory

01 53 82 74 18 – 06 08 93 16 30

andre.jaffory@agencedusport.fr

/ CONTACT PRESSE AGENCE NATIONALE DU SPORT

Agence Ligne Bleue – Stéphanie André

01 30 59 64 69 – 06 84 79 76 01

stephanie@agencelignebleue.fr



Agence nationale du Sport, 4/6 rue Tuillot 94200, Ivry-sur-Seine

EN SAVOIR +

L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Un GIP de 50 membres représentant

L'État Le mouvement sportif
Le monde économique Les collectivités territoriales

